

## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Trente-quatrième session  
Genève, 18 – 22 août 2014**

**RAPPORT**

*adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI*

## INTRODUCTION

1. L'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) de l'OMPI a tenu sa trente-quatrième session du 18 au 22 août 2014. Étaient présents M. Fernando Nikitin (président), Mme Mary Ncube (vice-présidente), et MM. Gábor Ámon, Anol Chatterji, Egbert Kaltenbach, Nikolay Lozinskiy et Zhang Guangliang

### POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. L'Organe a adopté son ordre du jour, qui fait l'objet de l'annexe I du présent rapport. Une liste des documents figure à l'annexe II.

### POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉUNION AVEC LE VÉRIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES

3. L'OCIS s'est entretenu, avec le vérificateur externe des comptes, du projet de rapport du vérificateur externe des comptes aux États membres. L'OCIS regrette que le rapport final n'ait pas été disponible au moment de la session.

4. L'Organe :

- a noté que le vérificateur externe des comptes avait formulé un avis sans réserve sur les états financiers pour l'année 2013;
- a demandé des éclaircissements sur la portée de certaines des recommandations relatives à l'audit et a suggéré de classer par catégorie les recommandations émises dans le rapport, selon le niveau de priorité;
- a noté que certaines questions examinées dans le rapport du vérificateur externe des comptes faisaient ressortir des divergences de vues entre le vérificateur externe des comptes et la direction. L'Organe a examiné ces questions avec la direction et a fait des suggestions pour trouver des solutions; et
- a examiné le programme de travail du vérificateur externe des comptes pour 2014-2015, qu'il réexaminera à sa prochaine session dans le cadre de l'examen du projet de programme de travail de la Division de l'audit et de la supervision internes pour 2015, pour assurer la coordination et éviter la répétition des travaux en matière d'audit.

5. L'OCIS a reçu les états financiers vérifiés de 2013 et a noté qu'ils ne présentaient aucune différence par rapport à la version qu'il avait examinée à sa trente-troisième session.

### POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITIONS DE RÉVISION DE LA CHARTE DE LA SUPERVISION INTERNE

6. Avant la présente session, l'Organe a reçu un certain nombre de suggestions de la part de deux États membres au sujet des propositions de révision de la Charte de la supervision interne formulées par l'OCIS (document WO/PBC/22/22). Ces suggestions visaient à améliorer davantage la clarté et la transparence. L'OCIS les a examinées en détail et a fait part de ses observations dans le cadre de discussions informelles avec les représentants de ces États membres.

## POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE

### *Ressources et effectifs de la Division de l'audit et de la supervision internes*

7. L'OCIS a examiné le Rapport de synthèse annuel du directeur de la Division de l'audit et de la supervision internes (document WO/PBC/22/4). Il a approuvé l'évaluation faite par le directeur selon laquelle, actuellement, le niveau global des ressources de la Division de l'audit et de la supervision internes permettrait de procéder à une supervision interne adéquate au sein de l'OMPI, et il a pris note de la proposition du directeur tendant à transformer le poste d'enquêteur principal vacant en un poste d'évaluateur principal, à la suite des résultats de l'examen externe de la fonction d'évaluation et de l'"Examen de la gestion et de l'administration de l'OMPI" réalisé par le Corps commun d'inspection (CCI).

### *Évaluation externe de la qualité de la fonction d'évaluation*

8. L'OCIS a examiné un rapport d'évaluation externe concernant la fonction d'évaluation. La fonction a été jugée conforme dans l'ensemble aux règles et aux normes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE). L'OCIS a noté avec satisfaction que la Division de l'audit et de la supervision internes avait élaboré des plans d'action afin de recenser les domaines dans lesquels des améliorations étaient nécessaires, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités en matière d'évaluation, et qu'elle avait commencé à les mettre en œuvre. L'OCIS fera le point sur la mise en œuvre de ces plans d'action durant ses futures sessions.

### *Audit interne*

9. Deux rapports d'audit interne ont été examinés avec la Division de l'audit et de la supervision internes, portant respectivement sur la gestion des manifestations officielles et la gestion des prestations et avantages du personnel. Ce dernier rapport soulève un certain nombre de questions de contrôle interne pouvant avoir des implications financières qui, de l'avis de l'OCIS, sont préoccupantes. **L'OCIS recommande que l'OMPI aligne ses politiques et ses procédures sur les pratiques en vigueur au sein des autres organisations du régime commun des Nations Unies.**

### *Évaluation*

10. Deux rapports d'évaluation ont été examinés avec la Division de l'audit et de la supervision internes, portant respectivement sur les services d'appui fournis au Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC), et sur le partage des connaissances. Les conclusions du dernier rapport concordent avec celles de l'"Examen de la gestion et de l'administration de l'OMPI" réalisé par le CCI. L'OCIS souhaite souligner la nécessité d'adopter un système de gestion de contenu et d'élaborer une politique officielle en matière de partage des connaissances.

### *Enquêtes*

11. L'OCIS a été informé de la situation en ce qui concerne les enquêtes en cours et les résultats obtenus, et a examiné un rapport d'évaluation des risques de fraude. L'OCIS se félicite de l'évaluation des risques de fraude réalisée par la Division de l'audit et de la supervision internes et espère que cette évaluation encouragera l'OMPI à redoubler d'efforts pour renforcer la prévention, la dissuasion et la détection des fraudes et de la corruption.

## **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA SUPERVISION**

12. L'OCIS a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations formulées par la Division de l'audit et de la supervision internes et le vérificateur externe des comptes au 18 août 2014. Il a noté que 195 recommandations étaient en suspens, dont 85% dataient de moins de 18 mois. Parmi ces recommandations, deux étaient jugées très prioritaires et 121 prioritaires.

13. L'OCIS a également examiné les commentaires formulés par le Secrétariat au sujet de l'"Examen de la gestion et de l'administration de l'OMPI" effectué par le CCI (JIU/REP/2014/2). Il a constaté avec satisfaction que la direction avait accepté toutes les recommandations qui lui avaient été adressées, et qu'elle avait déjà pris des mesures aux fins de leur mise en œuvre.

14. Comme suite à la décision de l'Assemblée générale de confier à l'OCIS l'examen et la supervision de toutes les recommandations relatives à l'audit, notamment celles émises par le CCI, l'OCIS a fait le point avec les membres concernés de la direction sur la situation en ce qui concerne les recommandations du CCI en suspens. L'OCIS a fait observer que des progrès avaient été accomplis à cet égard.

## **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJETS DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS**

15. L'OCIS s'est entretenu avec la direction au sujet du projet de rapport du vérificateur externe des comptes sur le projet de construction de la nouvelle salle de conférence. L'Organe examinera le rapport final du vérificateur externe des comptes parallèlement aux réponses formulées par la direction concernant les questions soulevées et les recommandations émises. Le suivi des recommandations du vérificateur externe des comptes sera également effectué en conséquence.

## **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS RELATIVES À LA VINGT-DEUXIÈME SESSION DU PBC**

16. L'OCIS a examiné la sélection de documents établis pour la vingt-deuxième session du PBC et a fait les observations suivantes :

### *Examen de la situation financière de l'OMPI et de ses politiques en matière de réserves*

17. L'OCIS a noté que le Secrétariat soumettrait au PBC un document intitulé "Examen de la situation financière de l'OMPI et de ses politiques en matière de réserves" (WO/PBC/22/28). L'Organe a salué les efforts qui avaient été déployés par la direction pour apporter des éclaircissements sur la question des réserves. L'OCIS a déjà eu plusieurs échanges avec la direction sur la question des réserves dans le cadre des rapports financiers et attend avec intérêt la poursuite des discussions dans le cadre de cet examen.

### *Exécution du programme et questions financières*

18. L'OCIS a constaté que des progrès importants avaient été faits en ce qui concerne la qualité des informations contenues dans le rapport sur l'exécution du programme. Cela a été confirmé par le rapport de validation de la Division de l'audit et de la supervision internes. L'OCIS a également observé que de nouvelles améliorations étaient nécessaires du fait qu'un certain nombre de programmes de l'OMPI continuaient de rencontrer des difficultés pour rassembler, analyser et communiquer des données pertinentes suffisamment détaillées pour permettre une évaluation de l'exécution du programme.

19. L'OCIS s'est dit préoccupé face au nombre de rapports soumis dans ce domaine, au volume croissant de ces rapports et à la quantité d'informations redondantes. L'OCIS se félicite donc de la proposition du Secrétariat tendant à ce que soient réformés et améliorés les rapports sur l'exécution du programme et budget et les rapports financiers (WO/PBC/22/27), afin de renforcer la reddition de comptes, d'éviter les doublons et de réduire de manière significative le volume des rapports.

*Rapport sur l'état d'avancement des projets relevant du plan-cadre d'équipement*

20. À sa trente-deuxième session, l'OCIS avait examiné le plan-cadre d'équipement 2014-2019. Il avait suggéré un certain nombre de changements en ce qui concerne la présentation de ce plan, d'une part pour en améliorer la valeur informative, la transparence dans l'estimation des coûts et les liens avec les stratégies de l'Organisation, et d'autre part pour aligner le cycle de présentation des rapports sur le cycle biennal de planification et de présentation de rapports de l'OMPI. L'OCIS s'est félicité de constater que les changements proposés avaient été pris en considération dans le format révisé du plan-cadre d'équipement que le Secrétariat a partagé avec l'OCIS à sa trente-quatrième session. La direction utilisera ce format révisé dans ses futures demandes.

*Rapport annuel sur les ressources humaines*

21. L'OCIS a pris note avec satisfaction du rapport présenté par la directrice du DGRH, notamment en ce qui concerne les préoccupations exprimées par les États membres au sujet de la question de la représentation géographique.

*Déontologie*

22. Compte tenu de l'indépendance de la fonction de déontologie par rapport à tous les autres programmes de l'Organisation, l'OCIS suggère que la direction envisage de publier le rapport annuel du Bureau de la déontologie sous forme de rapport distinct à soumettre au PBC plutôt qu'en tant qu'annexe du rapport sur les ressources humaines.

23. L'OCIS estime également que le programme de travail annuel du Bureau de la déontologie pourrait être examiné par l'Organe et bénéficier des conseils de ce dernier avant d'être finalisé.

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION À L'INTENTION DES ÉTATS MEMBRES**

24. Une séance d'information a été organisée à l'intention des États membres, pendant laquelle l'OCIS a informé les représentants des États membres des résultats de la présente session.

**POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**

*Rapport annuel de l'OCIS*

25. Conformément à son mandat, l'OCIS a soumis son rapport annuel au PBC et à l'Assemblée générale de l'OMPI (documents WO/PBC/22/2 et WO/GA/46/1, respectivement).

*Prochaine session*

26. La prochaine session de l'OCIS se tiendra du 13 au 17 novembre 2014.

[L'annexe I suit]



---

WO/IAOC/34/1  
ORIGINAL : ANGLAIS  
DATE : 18 AOÛT 2014

## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Trente-quatrième session  
Genève, 18 – 22 août 2014**

### **ORDRE DU JOUR**

*adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI*

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Réunion avec le vérificateur externe des comptes
3. Propositions de révision de la Charte de la supervision interne
4. Supervision interne
5. Suivi des recommandations relatives à la supervision
6. Projets de nouvelles constructions
7. Questions relatives à la vingt-deuxième session du PBC
8. Séance d'information à l'intention des États membres
9. Questions diverses

[L'annexe II suit]

## LISTE DES DOCUMENTS

### **Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

- Projet d'ordre du jour (document WO/IAOC/34/1 Prov.)

### **Point 2 de l'ordre du jour : Réunion avec le vérificateur externe des comptes**

- Projet de rapport du vérificateur externe des comptes
- Programme de travail du vérificateur externe des comptes pour 2014-2015

### **Point 3 de l'ordre du jour : Propositions de révision de la Charte de la supervision interne**

- Propositions de révision de la Charte de la supervision interne (document WO/PBC/22/22)

### **Point 4 de l'ordre du jour : Supervision interne**

- Rapport de synthèse annuel du directeur de la Division de l'audit et de la supervision internes (document WO/PBC/22/4)
- Rapport trimestriel sur l'état d'avancement des travaux de la Division de l'audit et de la supervision internes
- Rapport d'évaluation des risques de fraude par la Division de l'audit et de la supervision internes
- Évaluation externe de la qualité de la fonction d'évaluation de l'OMPI (EVAL 2014 03)
- Audit de la gestion des prestations et avantages du personnel (IA 2014 01)
- Audit des manifestations officielles (IA 2014 02)
- Évaluation du portefeuille d'activités en Thaïlande (EVAL 2013-05) (reporté de la trente-troisième session de l'OCIS)
- Services d'appui fournis au Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) (EVAL 2013-06) (reporté de la trente-troisième session de l'OCIS)
- Partage des connaissances au sein de l'OMPI (EVAL 2014 02)
- Rapport de l'atelier sur le Programme de récompenses et de reconnaissance de l'OMPI (EVAL 2014 06)
- État d'avancement concernant les enquêtes

### **Point 5 de l'ordre du jour : Suivi des recommandations relatives à la supervision**

- État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de l'OCIS
- Rapport semestriel de la Division de l'audit et de la supervision internes à l'intention de l'OCIS, sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations relatives à la supervision
- Rapport annuel de la Division de l'audit et de la supervision internes sur les recommandations du vérificateur externe des comptes
- Rapport sur la mise en œuvre des recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) (document WO/PBC/22/23)
- Rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)" (JIU/REP/2014/2) : commentaires du Secrétariat (document WO/PBC/22/20)

**Point 6 de l'ordre du jour : projets de nouvelles constructions**

- Projet de rapport du vérificateur externe des comptes

**Point 7 de l'ordre du jour : questions relatives à la vingt-deuxième session du PBC**

*Exécution du programme et questions financières*

- Rapport sur l'exécution du programme en 2012-2013 (document WO/PBC/22/8)
- Rapport de validation du rapport sur l'exécution du programme en 2012-2013 de la Division de l'audit et de la supervision internes en 2012-2013 (document WO/PBC/22/9)
- Rapport financier annuel et états financiers pour 2013 (document WO/PBC/22/5)
- État de paiement des contributions au 30 juin 2014 (document WO/PBC/22/7)
- Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2012-2013 (document WO/PBC/22/6)
- Examen de la situation financière de l'OMPI et de ses politiques en matière de réserves (document WO/PBC/22/28)
- Rapport annuel sur les ressources humaines (document WO/PBC/22/11)

*Propositions :*

- Le cadre de responsabilisation de l'OMPI (document WO/PBC/22/12)
- Déclaration relative à la tolérance au risque de l'organisation (document WO/PBC/22/17)
- Proposition de modification de la politique en matière de placements (document WO/PBC/22/19)
- Proposition de réforme et d'amélioration des rapports sur l'exécution du programme et budget et des rapports financiers (document WO/PBC/22/27)
- Propositions de modifications à apporter au règlement financier et au règlement d'exécution du règlement financier (document WO/PBC/22/10)

*Rapports sur l'état d'avancement :*

- Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre d'un système intègre de planification des ressources (ERP) (document WO/PBC/22/15)
- Rapport sur l'état d'avancement du projet d'investissement dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) (document WO/PBC/22/18)
- Rapport sur l'état d'avancement du plan-cadre d'équipement (document WO/PBC/22/21)

Autres documents :

Ordre de service n° 34/2014 "Politique de l'OMPI en matière de gestion des risques"

[Fin de l'annexe II et du document]